



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'ETEIGNIERES

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025

N° 2025-040

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	12	12 + 3 pouvoirs

<u>Date de convocation</u> 5 SEPTEMBRE 2025
<u>Quorum</u> : 8

L'an **DEUX MIL VINGT-CINQ** et le **ONZE** du mois de **SEPTEMBRE** à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur JARLOT Jean-Pierre, Maire.

Membres présents : Alain BELLEVILLE, Romain BOURDON, Stéphane BROSTEAUX, Gauthier DEBESSE, Catherine FONCK, Francine GALLOIS, Valérie HOLLERTT, Jean-Pierre JARLOT, Caryne LAMBERT, François LEGROS, José ROILAND, Vanessa TILQUIN.

Membres absents excusés :

Brice JARLOT qui a donné pouvoir à Jean-Pierre JARLOT
Marine COMPANT qui a donné pouvoir à Vanessa TILQUIN
Jean-Marie JAMINON qui a donné pouvoir à François LEGROS

Membre absent : /

Secrétaire de séance : François LEGROS

Objet de la délibération n° 2025-040

Avis sur une demande d'autorisation environnementale concernant l'extension de l'ISDND ARCAVI sur la commune d'ETEIGNIERES

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale concernant l'extension de l'ISDND ARCAVI sur la commune d'ETEIGNIERES (08), la municipalité est sollicitée pour émettre un avis sur le dossier.

Le projet d'extension consiste en :

- la création d'une nouvelle zone de stockage (casiers ISDND + casiers d'amiante lié) sur les casiers.
- la création d'une nouvelle zone de stockage pour les inertes (ISDI) au niveau de la nouvelle parcelle (A 265) située au sud-est du périmètre ICPE autorisé.
- L'aménagement des futures zones de stockage de déchets.

Une consultation publique par voie électronique se déroule du 8 septembre au 8 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale concernant l'extension de l'ISDND ARCAVI sur la commune d'ETEIGNIERES.

<i>Votants</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
<i>12 + 3 pouvoirs</i>	<i>12 + 3 pouvoirs</i>	<i>12 + 3 pouvoirs</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Le Maire, Jean-Pierre JARLOT.